

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

## Réalisation de sites web

Applicables au 20 novembre 2022 et modifiables sans préavis

### PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de régir les termes et conditions ainsi que les modalités selon lesquelles Christelle Carré, ci-après désignée “la Prestataire”, fournit ses services à ses Clients. Les présentes Conditions Générales de Vente prévalent sur les informations commerciales affichées sur le site websilon.studio.

<b>ARTICLE 1 – DÉFINITIONS</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D’APPLICATION</b>	<b>3</b>
<b>ARTICLE 3 – ÉTAPES DE RELATIONS D’UN PROJET WEB (création ou refonte d’un site web)</b>	<b>4</b>
<b>ARTICLE 4 – CAHIER DES CHARGES ET DEVIS</b>	<b>5</b>
4.1. Cahier des charges	5
4.2. Devis “Réalisation de site web”	5
<b>ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DU CLIENT</b>	<b>6</b>
5.1. Fourniture des codes d’accès	6
5.2. Fourniture des contenus	6
5.3. Délais	6
5.3.1. Délai de fourniture des documents et contenus	6
5.3.2. Collaboration active	7
5.4. Propriété intellectuelle	7
5.6. Sauvegarde des contenus	7
5.7. Informatique et Libertés et RGPD	7
5.8. Paiement	7
<b>ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DE LA PRESTATAIRE</b>	<b>7</b>
<b>ARTICLE 7 – DROIT DE PUBLICITÉ</b>	<b>8</b>
7.1. Références	8

7.2. Mention bas de page	8
<b>ARTICLE 8 – COMMANDE</b>	<b>8</b>
8.1. Conclusion du contrat	8
8.2. Extensions (plugins) et thèmes	8
8.3. Option : hébergement et nom de domaine	8
<b>ARTICLE 9 – DÉLAI DE RÉTRACTATION</b>	<b>9</b>
9.1. Clients professionnels	9
9.2. Clients particuliers	9
<b>ARTICLE 10 – MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE</b>	<b>9</b>
10.1. Modification	9
10.1.1. Site web	9
10.1.2. Nom de domaine et hébergement	10
10.2.1. Site web	10
10.2.2. Nom de domaine et hébergement	10
<b>ARTICLE 11 – DÉLAIS</b>	<b>10</b>
<b>ARTICLE 12 – GARANTIE</b>	<b>11</b>
12.1. Vérification de la commande	11
12.2. Délai de garantie	12
<b>ARTICLE 13 – TARIFS ET PAIEMENT</b>	<b>12</b>
13.1. Auto-entrepreneur et TVA	12
13.2. Champ d'application	12
13.3. Modes de règlement	12
13.4. Modalités de paiement	12
13.5. Transfert de propriété	12
13.6. Retard de paiement	13
<b>ARTICLE 14 – RESPONSABILITÉ</b>	<b>13</b>
14.1. Champ d'application	13
14.2. Contenu du site web	13
14.3. Légalité	14
14.4. Préjudices indirects	14
14.5. Informations légales	14
14.6. Protection des données	15

14.7. Interruption pour maintenance	15
14.8. Limites de responsabilité : thème et plugins	15
14.9. Limites de responsabilité : Internet et FAI	16
14.10. Dommages et intérêts	16
<b>ARTICLE 15 – INCAPACITÉ DE TRAVAIL</b>	<b>16</b>
<b>ARTICLE 16 – FORCE MAJEURE</b>	<b>16</b>
16.1. Champ d'application	16
16.2. Cas de force majeure et responsabilités	17
<b>ARTICLE 17 – CONFIDENTIALITE</b>	<b>17</b>
<b>ARTICLE 18 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE</b>	<b>17</b>
<b>ARTICLE 19 – DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION</b>	<b>17</b>

## **ARTICLE 1 – DÉFINITIONS**

“La Prestataire” désigne Christelle Carré, entreprise individuelle dont le SIRET est 893 715 920 00011, dont le siège social est situé au 15 la Closerie, 35630 Hédé-Bazouges, et dont le nom commercial est “Websilon studio digital”.

“Le Client” désigne toute personne physique majeure ou personne morale, sollicitant les services de la Prestataire. La personne ou l'entreprise signataire des présentes Conditions Générales de Vente (signature du devis avec la mention “j'ai lu et j'accepte les CGV en vigueur” cochée) se porte garante du paiement de la facture, même si celle-ci doit être établie au nom d'un tiers.

## **ARTICLE 2 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION**

La Prestataire propose les services suivants :

- réalisation (création ou refonte) de sites web,
- maintenance de sites web,
- animation d'ateliers sur la sobriété numérique.

Ces présentes Conditions Générales de Vente ne concernent que la réalisation (création ou refonte) de sites web.

Le Client est informé sur le devis des Conditions Générales de Vente et peut les consulter à tout moment sur le site web de la Prestataire à l'adresse [www.websilon.studio/CGV](http://www.websilon.studio/CGV). En conséquence, toute commande passée par le Client pour le compte de la Prestataire emporte acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

## ARTICLE 3 – ÉTAPES DE RELATIONS D'UN PROJET WEB (création ou refonte d'un site web)

Afin de rendre les articles suivants plus clairs, voici le déroulement d'un projet web. Aucune étape ne peut être débutée sans que la précédente soit achevée.

1. **Cahier des charges.** Le Client rédige et fournit le cahier des charges à la Prestataire, éventuellement avec son aide. Le cahier des charges définit le périmètre du projet.
2. **Devis.** La Prestataire établit un devis.
3. S'il l'accepte, le Client complète et signe le devis, le renvoie à la Prestataire, et règle l'acompte.
4. **Planning.** Le Client et la Prestataire établissent conjointement un planning prévisionnel du projet et s'appuyant sur leurs contraintes respectives et des délais raisonnables de réalisation.
5. **Contenu.** Le Client fournit l'intégralité des contenus nécessaires à la réalisation du site web.
6. **Maquette.** La Prestataire réalise la maquette (adaptation de la maquette fournie par le Client le cas échéant, création de la maquette sinon) et la livre au Client.
7. Le Client valide la maquette
8. **Intégration** : la Prestataire crée les pages du site web et intègre le contenu fourni par le Client
9. **Livraison en recette** : À l'issue de l'intégration, la Prestataire livre le site en "recette". Il s'agit d'un accès privé qui permet au Client de vérifier que tout est conforme à ses attentes telles qu'établies dans le devis et le cahier des charges.
10. **Recette (1ère phase) :**
  - **tests** : Le Client effectue ses tests et transmet à la Prestataire ses retours, remarques et demandes de correction.
  - **correction** : La Prestataire les prend en compte ou, le cas échéant, explique pourquoi ces demandes ne sont pas recevables (hors périmètre ou impossibilité technique)
  - **livraison** : La Prestataire livre la version corrigée du site en recette
11. **Recette (2nde phase) :**
  - **tests** : Le Client vérifie que ses demandes ont été corrigées et transmet éventuellement ses derniers retours à la Prestataire.
  - **correction** : La Prestataire les prend en compte ou, le cas échéant, explique pourquoi ces demandes ne sont pas recevables (hors périmètre ou impossibilité technique)
  - **livraison** : La Prestataire livre la version corrigée du site en recette
12. Le Client valide le site en recette et signe un "PV de recette".
13. **Livraison.** La Prestataire livre le site "en production" : le site est mis en ligne et rendu accessible au public.

14. Le Client vérifie que tout est conforme à ses attentes telles que définies dans le cahier des charges
15. Le Client signe un "PV définitif" accusant la bonne réception du site.
16. La Prestataire transmet la facture correspondant au solde.

## **ARTICLE 4 – CAHIER DES CHARGES ET DEVIS**

### **4.1. Cahier des charges**

Le Client remet son cahier des charges à la Prestataire. S'il n'en a pas, la Prestataire s'engage à lui fournir une trame pour l'aider à l'élaborer. Dans tous les cas, un temps d'échange est organisé entre la Prestataire et le Client afin d'obtenir l'ensemble des informations nécessaires à la réalisation du site web.

Lorsque le cahier des charges est approuvé par les deux parties, il ne peut plus être modifié et sert de base pour l'établissement du devis.

### **4.2. Devis "Réalisation de site web"**

Par défaut, le devis est rédigé gratuitement par la Prestataire à partir des informations fournies dans le cahier des charges et lors du temps d'échange, et ce sans engagement pour le Client.

Dans le cas particulier où le devis entraîne un travail de recherche, le Client est alors informé du tarif du devis par mail, et le devis n'est établi qu'après acceptation du Client.

Le devis est adressé au Client par mail au format PDF. L'acceptation du devis implique une bonne compréhension de ce document par le Client.

**Le devis est valable un (1) mois** à compter de sa date d'émission et n'engage pas le Client tant que celui-ci n'a pas confirmé avoir accepté l'offre proposée. Passé ce délai, la Prestataire est autorisée à en modifier le prix. Les prix convenus verbalement ou publiés sur le site web [www.websilon.studio](http://www.websilon.studio) n'engagent la Prestataire que s'ils ont été confirmés par une offre écrite.

En cas d'acceptation, le Client devra :

- cocher la case relative aux présentes Conditions Générales de Vente,
- apposer la date,
- signer le devis - tout devis signé par le Client vaut bon de commande,
- envoyer ce devis complété et signé à la Prestataire par mail,
- régler l'acompte d'un montant de 30% de la somme totale (sauf autres conditions mentionnées dans le devis) par virement bancaire, ou éventuellement par chèque transmis par voie postale.

Le devis accepté et signé par le Client engage les deux parties.

La Prestataire se réserve le droit de refuser une commande avec un Client pour lequel il existerait un litige concernant le règlement d'une commande antérieure.

## ARTICLE 5 – ENGAGEMENTS DU CLIENT

### 5.1. Fourniture des codes d'accès

Le Client s'engage à fournir à la Prestataire l'ensemble des informations requises pour assurer l'exécution des services détaillés dans le bon de commande, tels que, par exemple, les codes d'accès au serveur d'hébergement (accès ftp, accès à l'espace personnel de l'hébergeur, accès à la base de données).

### 5.2. Fourniture des contenus

Le Client s'engage à fournir tout le contenu nécessaire à la réalisation du site (textes, logo, éléments visuels, vidéos et sons), et à collaborer activement avec la Prestataire en mettant à sa disposition tout document qui pourrait être demandé (charte graphique si elle existe, informations légales à faire figurer dans les mentions légales, par exemple).

Le Client est tenu de relire très attentivement ses textes avant de les transmettre à la Prestataire (orthographe, majuscules, singulier/pluriel, tournures de phrases...). A la livraison du site web, si les modifications demandées par le Client sur les textes s'avéraient importantes, la Prestataire se réserve le droit de facturer un supplément au prorata du temps supplémentaire passé, après en avoir averti le Client par mail.

Les images fournies par le Client doivent être de qualité et de dimensions suffisantes pour être utilisées et éventuellement retravaillées dans le cadre du projet. Idéalement, le logo du Client est transmis au format vectoriel.

Dans le cas où des modifications ou retouches de contenu devaient engendrer un temps de réalisation excessif par rapport au délai normalement nécessaire, comme par exemple l'exploitation des fichiers et documents fournis par le Client, une majoration au tarif horaire sera appliquée au prorata du temps passé.

**Tous les contenus sont à fournir par le Client avant le commencement des travaux, soit avant l'étape 6 telle que présentée à l'article 3, et ce dans leur intégralité.**

### 5.3. Délais

#### 5.3.1. Délai de fourniture des documents et contenus

Sauf accord écrit validé par les deux parties, le Client s'engage à fournir à la Prestataire, **sous un délai de deux (2) mois après la date de l'acceptation de l'offre**, tous les éléments nécessaires à la réalisation du devis accepté. Passé ce délai, la facture finale sera majorée d'un supplément de 5% de son montant total par tranches de deux (2) mois écoulés. Par exemple, si le Client fournit ses éléments quatre (4) mois écoulés après la date de la signature du devis, la facture définitive sera majorée de 10%.

#### 5.3.2. Collaboration active

Le Client s'engage à collaborer activement avec la Prestataire en respectant le planning prévisionnel établi conjointement (étape 4) et en lui fournissant dans les délais utiles les informations nécessaires à la bonne exécution du contrat.

## **5.4. Propriété intellectuelle**

Le Client doit impérativement s'assurer qu'il est propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle afférents à ces éléments ainsi qu'aux autres documents de toute nature présents sur son site web et que les ressources fournies ne sont pas susceptibles de porter atteinte aux droits des tiers.

Le Client est informé que les publications constituent notamment des œuvres de l'esprit protégées par les droits d'auteurs au sens de l'article L 112-2 1er et 2ème du Code de la Propriété Intellectuelle. Le Client s'engage en conséquence à faire figurer sur les pages de son site web l'identité et l'adresse du propriétaire ou de l'auteur des textes et/ou images reprises et à effectuer toutes les demandes nécessaires, conformément à la loi française en vigueur.

Le Client s'engage à ne fournir à la Prestataire que des documents réels et représentatifs de son entreprise et non des ressources en provenance de la concurrence.

## **5.6. Sauvegarde des contenus**

Le Client s'engage à conserver l'intégralité des originaux de toutes les ressources fournies à la Prestataire qui ne pourra être tenue pour responsable en cas de perte lors de modification du site web par la Prestataire ou par toute autre personne.

## **5.7. Informatique et Libertés et RGPD**

Le Client s'engage à respecter les dispositions relatives à la loi Informatique et Liberté et à être conforme au Règlement Général sur le Protection des Données (RGPD).

## **5.8. Paiement**

Le Client s'engage à régler les sommes dues dans les délais indiqués à la commande .

## **ARTICLE 6 – ENGAGEMENTS DE LA PRESTATAIRE**

Dans le cadre d'une obligation de moyen dans l'exécution du contrat, la Prestataire s'engage à :

- concevoir et mettre en ligne le site web, conformément au devis accepté par le Client ;
- apporter tout le soin nécessaire à la mise en œuvre d'un service de qualité ;
- informer régulièrement le Client sur l'avancée de la réalisation du contrat ;
- préserver la confidentialité de toutes les informations et documents qu'elle pourrait détenir du fait de l'exécution du présent contrat ;
- assurer la confidentialité des informations hébergées et à ne les communiquer à aucun tiers.

## **ARTICLE 7 – DROIT DE PUBLICITÉ**

### **7.1. Références**

Le Client autorise l'utilisation de son nom, de sa dénomination sociale et de l'adresse de son site web de la part de la Prestataire dans le cadre de sa promotion commerciale.

Le Client est informé qu'un lien vers son site pourra figurer sur le site de la Prestataire. Le Client peut toutefois s'opposer à l'ajout d'un tel lien sur simple demande adressée par mail à la Prestataire. Celle-ci confirmera alors avoir reçu cette demande et la prendre en compte. Il appartient au Client de s'assurer que la demande a bien été reçue.

### **7.2. Mention bas de page**

Le Client s'engage à faire figurer en bas de chaque page de son site web la mention discrète "site réalisé par Christelle Carré - Websilon studio digital" comportant un lien vers le site de la Prestataire.

## **ARTICLE 8 – COMMANDE**

### **8.1. Conclusion du contrat**

Le Client reconnaît avoir reçu de la Prestataire toutes les informations et conseils qui lui étaient nécessaires pour souscrire le contrat. Ainsi, les choix effectués par le Client lors de sa commande ou ultérieurement demeurent sous son entière responsabilité.

Le contrat est considéré comme conclu à réception du devis signé par le Client et de l'acompte. Le début des travaux ne sera enclenché qu'après encaissement de l'acompte.

### **8.2. Extensions (plugins) et thèmes**

Dans le cadre de la réalisation d'un site web Wordpress, la Prestataire intègre les extensions nécessaires et en conformité avec le cahier des charges. Des extensions sous licence payante peuvent alors être utilisées. En l'absence de précision sur le devis, les extensions et les thèmes sont mis à la disposition du Client par la Prestataire (exemple : Oxygen Builder, Divi...), mais ils restent la propriété de la Prestataire. La livraison du site web, ou, le cas échéant, l'arrêt du contrat de maintenance entraîne automatiquement le retrait des licences appartenant à la Prestataire. S'il ne l'a pas fait en amont, il appartient donc au Client d'acheter, à ce moment-là, ses propres licences.

### **8.3. Option : hébergement et nom de domaine**

Dans le cas où le Client confie à la Prestataire l'achat d'un nom de domaine et l'hébergement de son site web, la fourniture de ce service couvre une période d'un (1) an.

- Pendant cette période, la Prestataire s'engage à être l'interlocutrice du Client auprès de l'hébergeur afin d'assurer la mise à disposition de l'espace web dans des conditions optimum.



- En revanche, si aucun contrat de maintenance n'est conclu à l'issue de la livraison du site web, la Prestataire ne prend pas en charge la résolution de problème sur le site web.
- A l'issue de cette année, si aucun contrat de maintenance n'est conclu entre le Client et la Prestataire, il appartient au Client de renouveler le nom de domaine et d'héberger son site web par ses propres moyens.

## **ARTICLE 9 – DÉLAI DE RÉTRACTATION**

### **9.1. Clients professionnels**

Le délai de rétractation n'est pas de rigueur entre professionnels.

### **9.2. Clients particuliers**

Le délai de rétractation est applicable pour les Clients dits "particuliers" : personnes physiques ne disposant pas de numéro de SIREN/SIRET et faisant appel à la Prestataire à titre personnel.

Dans ce cas, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours ouvrables à partir du jour d'acceptation de l'offre. Ce jour, qui sert de point de départ, ne compte pas. Lorsque le délai s'achève un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Ce droit de rétractation s'effectue par courrier adressé à la Prestataire en recommandé avec accusé de réception et donne droit pour le Client au remboursement des sommes déjà versées par lui dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception de l'avis.

Au-delà de ce délai de rétractation, la commande ne peut plus être annulée et la somme est due de plein droit, productive d'intérêts au taux légal en vigueur.

## **ARTICLE 10 – MODIFICATION OU ANNULATION DE COMMANDE**

Toute modification ou annulation de prestation par le Client donnera lieu à un courriel de confirmation de la part de la Prestataire.

### **10.1. Modification**

#### **10.1.1. Site web**

La prestation comprend uniquement les services spécifiés dans le devis et approuvés par le Client. Aucun devis ne peut être modifié sans l'accord express de chacune des deux parties. Toute modification ou ajout ultérieur apporté au devis initial fera l'objet d'un nouveau devis et/ou d'une nouvelle facturation.

Toute modification de devis demandée par le Client et approuvée par la Prestataire pourra donner lieu à des délais de livraison supplémentaires.

### **10.1.2. Nom de domaine et hébergement**

Aucune modification concernant le nom de domaine et/ou l'hébergement ne peut être appliquée.

## **10.2. Annulation**

### **10.2.1. Site web**

En cas d'annulation des services de la Prestataire par le Client après la signature et la réception du devis signé et avant le démarrage des travaux, un montant de 30 % du montant total de la facture sera demandé à titre de dommages et intérêts et de compensation pour services rendus.

En cas d'annulation des services de la Prestataire par le Client pendant la réalisation des travaux, la Prestataire se réserve le droit de retenir une somme au prorata des travaux effectués.

Si l'annulation d'une commande ou rupture d'un contrat sont du fait de la Prestataire et ne résultent pas d'un cas de force majeure (coupure du réseau internet, piratage du système de la Prestataire, invalidité, maladie grave,...) et si les raisons de l'annulation n'engagent pas le Client (comportement illicite, défaut de paiement,...), la Prestataire s'engage à reverser au Client l'intégralité des sommes perçues dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la déclaration d'annulation ou de rupture.

### **10.2.2. Nom de domaine et hébergement**

Toute commande de nom de domaine et/ou d'hébergement est ferme et définitive. Elle ne peut être annulée et ne donnera lieu à aucun remboursement.

## **ARTICLE 11 – DÉLAIS**

Un planning prévisionnel est établi avant le démarrage de la prestation (étape 4). La Prestataire s'engage à respecter au mieux le délai annoncé et à informer régulièrement le Client de l'avancée des travaux.

Toute modification du fait du Client apportée postérieurement à la signature du devis et ayant pour conséquence un surcroît des charges et un allongement du temps prévu initialement fera l'objet d'une réévaluation des délais de livraison.

En cas de non-respect du planning, les délais suivants sont précisés :

- **Validation de la maquette : maximum 1 mois**

Le Client dispose d'un (1) mois pour valider la maquette à partir de la date de livraison (étape 7). En l'absence de validation dans ce délai par le Client, la maquette sera considérée comme acceptée et ne pourra plus être modifiée. Les étapes suivantes seront alors démarrées.

- **Recette : maximum 1 mois**

Pour chaque livraison en recette (étape 10 ou 11), le Client dispose d'un (1) mois pour effectuer ses tests et transmettre ses retours à la Prestataire à partir de la date de livraison. Au-delà de ce délai, la version livrée en recette sera considérée comme validée et sera livrée en production (mise en ligne du site).

- **Vérifications après la mise en ligne : maximum 15 jours**

Après la livraison du site en ligne (étape 13), le Client dispose de quinze (15) jours pour demander des modifications mineures du contenu du site qui auraient échappé à la phase de recette (exemple : fautes d'orthographe). Les changements plus conséquents (exemple : ajout de paragraphes entiers) ou exprimés au-delà de ce délai feront l'objet d'une nouvelle facturation.

- **Validation après la mise en ligne : maximum 15 jours**

Lorsque la Prestataire aura réalisé les dernières modifications demandées par le Client, une demande de validation finale sera envoyée au Client. Après réponse de ce dernier, la Prestataire procédera à l'établissement de la facture définitive. Sans réponse à cette demande dans un délai de 15 jours calendaires, la Prestation sera considérée comme achevée et la facturation sera déclenchée.

La Prestataire ne pourra être tenue pour responsable en cas de retard dans l'exécution des travaux dû au non-respect de cet engagement par le Client.

Dans le cas où le Client mettrait un temps anormalement long à répondre aux relances de la Prestataire, la Prestataire se réserve le droit d'éditer une facture intermédiaire pour les travaux déjà réalisés.

Les retards de livraison ne peuvent justifier l'annulation de la commande par le Client, ni donner lieu au paiement de dommages et intérêts, indemnités ou pénalités.

## **ARTICLE 12 – GARANTIE**

La garantie ne porte que sur les prestations décrites dans le contrat/devis signé et accepté par le CLIENT.

### **12.1. Vérification de la commande**

Le Client doit vérifier le bon fonctionnement de son site web dès la mise en ligne officielle et transmettre à la Prestataire les dysfonctionnements constatés.

La Prestataire s'engage à remédier à tout problème de fonctionnement résultant d'un défaut de conception ou d'exécution de ses prestations.

Toutefois, l'obligation de garantie de la Prestataire est exclue dans les cas constatés de dysfonctionnements suivants :

- dus à une mauvaise utilisation du Client ;
- suite à une intervention du Client ou d'un tiers autre que la Prestataire ;

- correspondants à une clause de non responsabilité des présentes Conditions de Vente ;
- suite à une négligence, à un défaut de gestion ou de maintenance du CLIENT.

## **12.2. Délai de garantie**

Le Client dispose d'un (1) mois à compter de la mise en ligne officielle de son site web pour faire jouer la présente garantie en cas de dysfonctionnement constaté. A l'issue de ce délai, et en l'absence de contrat de maintenance, la responsabilité de la Prestataire envers le site web du Client est totalement dérogée.

## **ARTICLE 13 – TARIFS ET PAIEMENT**

### **13.1. Auto-entrepreneur et TVA**

Déclarés sous le régime de l'auto-entrepreneur, les services de la Prestataire ne sont pas soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du CGI) ; les montants indiqués sur les devis et factures s'entendent Hors Taxes.

### **13.2. Champ d'application**

En contrepartie des prestations mentionnées dans le devis accepté par le Client, celui-ci s'engage à payer la Prestataire du montant des tarifs spécifiés sur le devis. Le Client est seul responsable du paiement de l'ensemble des sommes dues au titre du contrat de prestations de services de la Prestataire.

### **13.3. Modes de règlement**

Le Client doit régler le prix selon les spécifications prévues sur le devis.

Toute contestation ou réserve relative à une facture devra être notifiée à la Prestataire au plus tard dans les cinq (5) jours de sa réception. A défaut, la facture sera considérée comme définitivement acceptée par le Client et la créance correspondante comme incontestable.

### **13.4. Modalités de paiement**

Le devis précise les modalités de paiement.

### **13.5. Transfert de propriété**

Les travaux réalisés restent l'entière propriété de la Prestataire jusqu'au paiement intégral de la facture correspondante. Le transfert de propriété de la Prestataire vers le Client s'effectue à compter du règlement du solde restant dû par le Client.

### **13.6. Retard de paiement**

Conformément à l'article L. 441-6 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € est due en l'absence de règlement le

lendemain de la date de paiement figurant sur la facture, ainsi que des pénalités de retard de trois fois le taux d'intérêt légal annuel appliqué au montant total de la facture.

Le Client doit procéder au règlement des pénalités de retard en même temps que le règlement de sa facture. La Prestataire n'a pas à informer le Client de l'application et de l'exigibilité des pénalités de retard, celles-ci s'appliquent de plein droit.

Dans l'hypothèse où les frais de recouvrement exposés seraient supérieurs au montant de la pénalité forfaitaire, la Prestataire pourra demander une indemnisation complémentaire sur justification.

La Prestataire se réserve de plein droit la faculté de suspendre les travaux en cours jusqu'à règlement complet de la facture impayée sans que cette inexécution lui soit imputable.

## **ARTICLE 14 – RESPONSABILITÉ**

### **14.1. Champ d'application**

Seul le Client est dit « responsable » de son site web et ce dès la mise en ligne. La responsabilité de la Prestataire sera en conséquence entièrement dérogée à partir de la livraison du site web.

Le Client est propriétaire du site web et est libre de la gestion du contenu et de l'administration. Le Client déclare accepter les caractéristiques et les limites de l'Internet et reconnaît en particulier les points suivants : les données circulant sur l'Internet ne sont pas protégées, notamment contre des détournements éventuels.

La Prestataire ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de problèmes liés à l'hébergement, au référencement, à la fiabilité de la transmission de données, aux temps d'accès, à la rapidité de chargement du site web.

La Prestataire exécutera ses prestations en respectant les règles de l'art en usage dans la profession. Il est expressément spécifié que la Prestataire n'est pas tenue par une obligation de résultat mais par un engagement de moyens.

### **14.2. Contenu du site web**

Le Client est seul responsable des propos et des contenus de son site web, de l'ensemble des informations communiquées, de leur exploitation et de leur mise à jour, ainsi que de tous fichiers. En conséquence, la Prestataire ne saurait être tenue pour responsable du contenu des informations transmises, diffusées ou collectées, de leur exploitation et de leur mise à jour et ce, à quelque titre que ce soit.

Avant de transmettre un élément graphique ou textuel à la Prestataire pour la bonne réalisation du contrat, le Client doit s'assurer qu'il dispose de tous les droits de reproduction et d'utilisation de cet élément. Seule la responsabilité du Client est engagée à ce titre.

Le Client est civilement et pénalement responsable de la moralité, du respect des lois et règlements notamment en matière de protection des mineurs et du respect de la personne humaine ainsi que de ses données personnelles et des droits des tiers,

notamment en matière de propriété intellectuelle ainsi que de l'ensemble des données communiquées. Le Client s'engage à respecter les principes universels d'usage de l'Internet.

Le Client s'engage à ne pas proposer de pages, textes, images, sons, vidéos ou autres animations non conformes à la législation française. Le Client s'engage à ne pas utiliser de lien hypertexte pointant vers des sites ou des pages allant à l'encontre des lois françaises ou internationales ou pouvant nuire à l'image de la Prestataire.

### **14.3. Légalité**

Le Client ne doit pas, de quelque manière que ce soit, par exemple par des bandeaux publicitaires, porter atteinte à la loi, à l'ordre public, aux bonnes mœurs et/ou aux droits des tiers (droit des marques, droit d'auteur, protection des mineurs, protection des bases de données, etc...). Le Client s'engage notamment à ne pas proposer de contenus à caractère pornographique, ni proposer ou laisser proposer des prestations commerciales qui ont un caractère pornographique ou manifestation illicite ou attentatoire à l'ordre public (violence, incitation à la haine raciale, fourniture de produits ou services strictement prohibés sur le territoire, etc...).

La Prestataire décline toute responsabilité légale et morale si le Client a trompé la Prestataire quant au futur contenu du site contraire aux bonnes mœurs ou à contenu illégal, que ce soit en cours de mission ou après. Si un Client commande un tel service à l'insu de la Prestataire, la Prestataire se réserve le droit de divulguer toute information à la police et à la Justice. Le Client sera tenu au versement immédiat d'une pénalité contractuelle de 3800 (trois mille huit cents) EUR par violation constatée, ce versement n'étant pas exclusif d'une demande judiciaire de dommages et intérêts. Le Client sera tenu d'enlever sans délai toute référence à la Prestataire sur son site web.

### **14.4. Préjudices indirects**

En aucun cas, la responsabilité de la Prestataire ne pourrait être engagée pour les préjudices indirects, tels que les préjudices financiers ou commerciaux, perte de commandes, perte de données, manque à gagner, atteinte à l'image de marque, perte de bénéficiaires ou de Clients (par exemple, divulgation inopportune d'informations confidentielles les concernant par suite de défectuosité ou de piratage du système).

La Prestataire ne saurait-être tenu pour responsable d'éventuelles pertes d'exploitation résultant d'une indisponibilité temporaire ou permanente, partielle ou totale d'une boutique de commerce électronique.

### **14.5. Informations légales**

La responsabilité de la Prestataire ne saurait en aucun cas être engagée en cas de non respect par le Client des autorisations légales et réglementaires, notamment en ce qui concerne le traitement des données et le RGPD.

Le contenu des mentions obligatoires telles que les pages "mentions légales", "condition d'utilisation", "conditions générales de ventes", entre autres, reste sous l'entière responsabilité du Client. En aucun cas la responsabilité de la Prestataire ne pourra être

engagée pour défaillance ou manquement de mise en ligne de contenu à caractère contractuel par le Client.

## **14.6. Protection des données**

La Prestataire décline toute responsabilité en cas d'intrusions malveillantes de tiers sur le site web et/ou dans les boîtes aux lettres électroniques du Client ; de vol et détournements éventuels de mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client ; de contamination par virus des données et/ou logiciels du Client (il est rappelé que la protection de ceux-ci incombe au CLIENT) ; de dommages que pourraient subir les équipements du Client, la Prestataire n'ayant aucune intervention à faire sur ceux-ci.

## **14.7. Interruption pour maintenance**

Dans le cadre d'un service de maintenance, la Prestataire se réserve le droit d'interrompre temporairement l'accessibilité au site web sans droit à indemnités. Cependant, la Prestataire s'engage à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose pour minimiser ce type d'interruption. La Prestataire est non responsable de la perte de revenus due à une interruption ou une défaillance de service.

## **14.8. Limites de responsabilité : thème et plugins**

La Prestataire décline toute responsabilité en cas d'utilisation d'un thème premium ou gratuit qui ne serait plus développé par la suite et qui serait devenu incompatible avec la dernière version de WordPress. Dans ce cas précis, la maintenance du thème ne pourra plus se faire par la Prestataire, sans droit à indemnités. En tout état de cause, la Prestataire pourra proposer au Client un nouveau devis pour l'installation d'un autre thème.

Les réalisations de la Prestataire utilisent des logiciels développés par des tiers tels que WordPress, des plugins, un thème gratuit ou premium. En aucun cas, la Prestataire ne peut être tenu pour responsable des anomalies, bugs ou dysfonctionnement des ces outils qui demeurent sous la responsabilité de leurs auteurs, pas plus que des services éventuellement associés (réseaux sociaux, etc...). La mise à jour de WordPress et des modules sont sous la responsabilité du CLIENT, sauf si celui-ci a souscrit un contrat de maintenance.

La Prestataire prend à sa charge les premiers frais inhérents au thème et aux plugins premium sous licence payante. Le renouvellement de ces licences est normalement inclus dans le cadre d'un contrat de maintenance annuel, exception faite de modifications ultérieures des conditions de vente du fournisseur du thème ou du plugin, engendrant une augmentation excessive des frais d'abonnement annuel. Dans ces conditions, la Prestataire ne renouvellera pas la licence concernée et ne pourra être tenu pour responsable. Le Client, prévenu par la Prestataire des modifications de vente du fournisseur, sera seul responsable de renouveler à ses frais la ou les licences. En tout état de cause, la Prestataire pourra proposer au Client un nouveau devis pour l'installation d'un autre thème ou plugin.

## **14.9. Limites de responsabilité : Internet et FAI**

La Prestataire ne peut être tenue responsable de la perte de données sur les serveurs d'hébergement. Cependant la Prestataire s'engage à tout mettre en œuvre pour sécuriser les données du Client dans la limite de son champ d'action. Il s'agit ici d'une obligation de moyens et non de résultats.

La Prestataire ne saurait être tenue pour responsable du non-respect total ou partiel d'une obligation du Client et/ou d'une défaillance des opérateurs des réseaux de transport vers le monde Internet et en particulier de son ou ses fournisseurs d'accès. A ce titre, la Prestataire informe le Client que ses prestations sont indépendantes d'autres opérateurs techniques et que sa responsabilité ne peut être engagée par leur défaillance.

## **14.10. Dommages et intérêts**

Le Client s'engage à prendre à sa charge toute réclamation et/ou procédure quelle qu'en soit la forme, l'objet ou la nature qui serait formée contre la Prestataire et qui se rattacherait aux obligations mises à la charge du Client au titre du présent contrat.

En tout état de cause, le montant des dommages-intérêts qui pourraient être mis à la charge de la Prestataire, si sa responsabilité était engagée, sera limité au montant des sommes effectivement versées par le Client à la Prestataire pour la période considérée ou facturée au Client par la Prestataire ou au montant des sommes correspondant au prix de la prestation, pour la part du service pour laquelle la responsabilité de la Prestataire a été retenue. Sera pris en considération le montant le plus faible de ces sommes.

## **ARTICLE 15 – INCAPACITÉ DE TRAVAIL**

La Prestataire se doit d'avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, la Prestataire se réserve le droit de rompre les contrats en cours, et/ou modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités.

## **ARTICLE 16 – FORCE MAJEURE**

### **16.1. Champ d'application**

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

### **16.2. Cas de force majeure et responsabilités**

Aucune des deux parties ne sera tenue pour responsable de la non-exécution, ou des retards dans l'exécution, d'une obligation du contrat qui serait consécutive à la



survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence et les tribunaux français.

Constitue un cas de force majeure tout événement hors de contrôle, inévitable et indépendant de la volonté des parties dont le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, panne d'électricité, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes au Client.

## **ARTICLE 17 – CONFIDENTIALITE**

Chacune des parties s'engage à conserver confidentiels, pendant la durée du contrat et après son expiration, l'ensemble des informations, documents, savoir-faire, base de données, mots de passe et codes confidentiels en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat, et ne devra les divulguer à quelques tiers que ce soit, ni les utiliser en dehors des besoins du contrat.

## **ARTICLE 18 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**

La propriété intellectuelle des créations réalisées par la Prestataire est transférée au Client dès réception et encaissement du paiement effectif et intégral de la prestation.

## **ARTICLE 19 – DROIT APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

La loi française est seule applicable aux présentes Conditions Générales de Vente. En cas de litige survenant à l'occasion du contrat, tout différend lié à son interprétation, son exécution ou sa validité, et éventuellement après une tentative de recherche d'une solution amiable, sera soumis à la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de RENNES (35).